

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 78383

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le nombre d'écoutes judiciaires ordonnées en 2014.

Texte de la réponse

Le nombre total d'interceptions de communications électroniques ordonnées sur le fondement des articles 74-2, 80-4, 100 et suivants et 706-95 du code de procédure pénale s'élève à 47 591. Il est ainsi stable par rapport à l'année 2013, au cours de laquelle 47 001 interceptions avaient été ordonnées.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 78383

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 avril 2015, page 2968 Réponse publiée au JO le : 14 juin 2016, page 5601